



Paris-habitat... c'est beaucoup plus fort que toi !

Par **Gradiva**, le **28/10/2008** à **00:27**

Bonjour, rnrnEn cette période que les médias et la ville de Paris qualifient de "grave crise du logement", je me bats depuis plus de deux années pour contraindre mon bailleur Paris-Habitat-OPH à récupérer le grand logement que j'occupe (100m²), et à m'en attribuer un petit (45/50). rnrnLa loi nous énonce clairement quelles sont les candidatures "prioritaires", cependant après plusieurs dizaines de courriers simples, entretiens téléphoniques et lettres recommandées j'ai finalement saisi la HALDE pour espérer faire valoir mes droits. rnrnJe suis en situation de handicap à 80% mais je marche, j'habite un logement trop spacieux pour la fatigue dont je suis atteinte, au loyer trop élevé (780 €), et trop éloigné de mon travail (Porte de Pantin, et je travaille en free-lance pour les éditeurs du 6ème arrondissement, et je dois avoir accès aux grandes bibliothèques facilement). rnPourtant je suis munie de deux certificats de l'un des plus grands neurologues français, demandant clairement mon déménagement. rnrnLes refus que m'oppose mon bailleur ne sont jamais motivés, il ne répond pas à mes questions, y compris lorsque je lui demande s'il me sera possible d'espérer avoir un logement dans un petit contingent de réhabilitation, réservé aux personnes handicapées, livrable en janvier 2009 (angle rue Dufour/rue Princesse 75006). rnrnLe Droit au Logement me dit que j'ai un déjà toit, rnJean-Lou Bouvier me dit que si je suis dans un fauteuil roulant d'ici 3 ou 4 ans le problème se reposera ... (hé ! il y a de l'espoir dans l'air pour la sclérose en plaques, non ?) rnrnLes maires d'arrondissements me disent que leurs quotas d'attribution en direct sont réduits à néant, rnBertrand Delanoë, lui, me fait répondre par un conseiller qu'il ne trouve aucune trace du courrier que je lui ai remis en mains propres (lors de sa venue au Zénith pendant les élections) rnMme Boutin, M. Mano, M. Gueulette, et plus récemment M. Lemas (ex-préfet de rnCorse et nouveau directeur de l'Office) eux c'est plus simple: ils ne répondent pas du tout. rnrnLorsque je vais à la mairie du 19ème arrondissement, l'élue responsable du logement (des personnes handicapées et de l'égalité femme-homme !!!) me répond devant témoin que je

n'entre pas dans les critères de mixité sociale de la mairie de Paris, parce que, je cite: "vous n'êtes pas noire, que je sache". Donc ce doit être vrai (attendez, je vérifie... exact je suis blanche. Mais au fait, a t'elle le droit de dire cela dans le cadre de sa fonction ???) rnrnEt cætera... Et cætera... rnrnQue faire??? Faut-il arrêter de m'alimenter et m'installer dans une tente rue Claude Bernard... rnrnJe vous en supplie aidez-moi à sortir de ce gouffre dans lequel je suis en train de sombrer. rnrnMerci à quiconque débloquera efficacement la situation, par n'importe quel biais (échange avec une famille en suroccupation, logement chez un autre bailleur social, peu importe.) rnrnTrès cordialement, rnrnGradiva XX rnrnquestion : y a t'il un avocat qui fonctionnerait comme dans les pays anglo-saxons c'est à dire qui ne me prendrait pas d'argent avant d'avoir gagné ??? (aide juridictionnelle, non merci j'ai déjà donné... !)

Par **juri15**, le **28/10/2008 à 09:41**

Juste sur la question relative aux honoraires d'avocat : en France, il est interdit à un avocat d'être rémunéré uniquement sur le résultat, il y aura toujours une partie en honoraires fixes.rnrnBon courage,rnrnCordialement,rnrnJuri15

Par **farah**, le **23/11/2009 à 00:16**

Bonsoir,rnrnj'ai lu votre post, et cela ma fortement interessée car je suis a la recherche d'un logement plus grand car ma famille s'accroît.rnrnHabitant au 1ER étage avec ascenseur, je suis placée dans un quartier où nous avons accès sur tout (multitude de commerces, bus, RER, métro, tramway, centre commerciaux...)rnrnJ'ai cru comprendre que vous souhaitiez un endroit où il puisse y'avoir des bibliothèques, dans ma rue il y'a une bibliothèque de "quartier" sinon j'habite a 5 à 10 min de la bibliothèque François Mitterand.rnrnMon logement est un petit F3 composé de deux chambres, d'un salon, d'une salle de bain avec baignoire et une cuisine plus au moins vaste.rnrnSi votre offre d'échange de logement est toujours d'actualité, pourriez vous me donner plus d'indication sur votre logement c'est a dire où est il situé, combien de pièces y'a t-il ...rnrnDans l'attente d'une réponse de votre part, je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez a mon mailrnrnps: vous pouvez me contacter soit au xxxxxxxxxx ou alors xxxxxx@xxxxxx.comrnrnCordialementrnrnMme xxxxxx

Par **sozzo**, le **24/08/2010 à 04:55**

Bonjour,rnrnJe ne sais pas si votre offre est d'actualité, si c'est le cas j'ai un appartement dans le 20eme au rez de chaussée de m² que je souhaiterai echanger, il a été refait à neuf Vous pouvez me contacter au xxxxxxxxxx.rnrnMerci

Par **pstros**, le **01/05/2014 à 21:56**

Bonjour,rnrnMerci de me contacter, si votre problème n'est pas résolu, à :
xxxxxx@xxxxxx.fr
Je suis avocate s'occupant des dossiers contre PARIS

HABITAT.
Cordialement,
Bonjour,
Par mesure de sécurité, il est déconseillé de laisser sur le forum adresse mail, numéro de téléphone, etc.
Pour cela, vous disposez de la messagerie privée.
Merci

Par **Consuelo**, le **09/05/2014 à 09:53**

Bonjour,
vous pouvez, à mon sens, bénéficier de la loi DALO pour contraindre le bailleur à vous accorder un logement en adéquation avec votre handicap. En effet, il est bien dit que vous pouvez en bénéficier si vous êtes: "logée dans un logement ne présentant pas d'éléments d'équipement et de confort exigé à condition de présenter vous-même un handicap."
Bien cordialement

Par **Lag0**, le **09/05/2014 à 10:02**

Bonjour Consuelo,
Cette discussion a été initiée en 2008. Depuis, Gradiva n'est plus revenue sur le forum.
Il n'est pas utile, voir contraire aux règles du forum, de continuer sur d'aussi anciennes discussions...

Par **Consuelo**, le **09/05/2014 à 10:36**

Mille excuses, j'avais pris en compte la date de la dernière réponse!
Cordialement

Par **pichoupich**, le **30/06/2014 à 13:17**

Bonjour,
je me permets de poster mon sujet car j'ai aussi des soucis avec mon bailleur paris habitat et j'aimerais que l'avocat en question puisse me contacter c'est très urgent
Bon courage et merci beaucoup

Par **Michel**, le **01/07/2014 à 18:11**

Attention, tous ces messages vous promettant des crédits à taux réduit sont des escroqueries.

Par **Chantal33**, le **19/11/2017 à 09:43**

Bonjour
Je cherche un avocat contre Paris Habitat suite dégâts des eaux (excréments) dans un appartement Paris 20eme merci. Je souhaiterais une réponse rapide car dégâts des eaux 15/08/17.

Par **morobar**, le **19/11/2017** à **10:15**

Bonjour,
Des centaines sont inscrits au barreau de Paris.
En chercher un avec spécialisation comme indiqué ici: <http://www.avocats.paris/annuaire>

Par **RemiSimondet**, le **04/03/2018** à **15:53**

Bonjour, je suis en conflit avec Paris Habitat, je cherche donc un avocat susceptible de prendre en charge mon dossier.
Merci de me contacter

Par **amajuris**, le **04/03/2018** à **16:35**

bonjour,
voir la dernière réponse de morobar. ce site est un site de conseils juridiques et non un site prévu pour que les avocats démarchent leurs clientèle.
salutations